

Compte rendu

Ouvrage recensé :

WIHTOL DE WENDEN, Catherine. *L'immigration en Europe*. Paris, La Documentation française, 1999, (Coll. : « Vivre en Europe »), 165 p.

par Martin Paquet

Études internationales, vol. 31, n° 3, 2000, p. 598-601.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/704204ar>

DOI: 10.7202/704204ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

l'action : arrêter une stratégie et une tactique, développer un maillage de réseaux internationaux, cibler les objectifs, former et informer l'opinion publique, rechercher l'appui du secteur privé et créer de multiples partenariats.

En annexe le Document contient une liste des principales organisations de la Société civile et leur financement au Canada (pages 126 à 134) et une très intéressante annexe stratégique concernant le Canada et le Tiers-monde (l'aide publique au développement, la balance commerciale, les principales exportations et importations, les flux migratoires du Sud en direction de la Fédération et l'indice des liens avec les pays pauvres).

En résumé, le « Rapport » fournit aux spécialistes des problèmes internationaux un éclairage particulier en remettant en cause des pratiques classiques dans les relations internationales. Il montre qu'il existe bien une Société civile mondiale et que les ONG sont capables de faire évoluer les gouvernements quand elles agissent de concert (Cf. Traité d'Ottawa interdisant les mines, création d'une Cour pénale internationale, défense de l'écosystème). La tonalité est marquée par un certain optimisme et sous-entendue par une bonne dose d'idéalisme, ce qui nous éloigne de la Realpolitik et des « monstres froids » que sont les États. Mais, à la veille du XXI^e siècle, le principal défi à relever n'est-il pas de civiliser et d'humaniser la mondialisation ?

Daniel COLARD

Université de Franche-Comté

MOUVEMENTS MIGRATOIRES

L'immigration en Europe.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine. Paris, La Documentation française, 1999, (Coll. : « Vivre en Europe »), 165 p.

En ce début de millénaire, l'immigration constitue un des enjeux les plus sensibles, sinon les plus fondamentaux, des débats contemporains au sein de la Cité, puisqu'il renvoie à la gestion même des relations d'altérité à l'intérieur de la communauté politique. Elle influe sur la souveraineté des États, partagés entre l'adhésion à des principes universels et le contrôle des populations sur leur territoire. Par la force de travail et le capital financier qu'elle représente, l'immigration forme un des intrants majeurs des mécanismes du marché économique. Cependant, la rhétorique politique fait souvent beau jeu de la teneur précise de cet enjeu. S'agit-il des mouvements migratoires en tant que tels ? Des diverses modalités de l'intégration des populations allogènes ? Quand ces populations cessent d'être « étrangères » ou « immigrées » ? À la suite de quel processus ? Les modèles migratoires proposés par plusieurs pays peuvent-ils être opératoires sur un plan universel ? La régulation de l'immigration relève-t-elle de la Société civile, de l'État ou des organisations supranationales ? Avec l'enchevêtrement des significations variables, l'accumulation des données et des perceptions, l'enjeu migratoire se recouvre alors d'un épais voile, se prêtant désormais à toutes les manipulations xénophobes et démagogiques.

Dans un évident souci de clarification, Catherine Wihtol de Wenden

nous présente *L'immigration en Europe*, publiée par La Documentation française. Destinées à un lectorat de gestionnaires et de décideurs, les études de cet éditeur privilégient la concision de l'information à l'arabesque de l'interprétation. *L'immigration en Europe* n'échappe pas à la règle. En dépit de quelques références aux pays d'Europe centrale et orientale, les strictes frontières de l'Union européenne ceinturent le terrain d'enquête. L'objet d'étude est nettement circonscrit, la démonstration se veut schématique et logique, les analyses thématique et comparative vont à l'essentiel. S'il est une constante tout au fil de la lecture, c'est bien cette clarté de l'argumentation et du concept, une clarté méritoire de la part de l'auteure, une clarté bienvenue pour le lecteur.

La présentation des politiques de l'immigration dans les pays de l'Union européenne se déroule en deux temps. *Primo*, elle s'intéresse à la gestion des populations en mouvement ou, plus précisément, aux politiques de maîtrise des flux migratoires (pp. 9-87). Depuis les années 1980, le contexte international, se manifestant avec les impacts de la mondialisation, l'élargissement des espaces migratoires, la persistance de l'immigration vers l'Europe industrielle et le poids de la dimension européenne (pp. 11-14), modifie la donne de ces politiques en questionnant à la fois le primat de la souveraineté étatique et le contrôle souvent illusoire des frontières (pp. 19-26). Si les accords de Schengen et le traité d'Amsterdam libéralisent la circulation des personnes à l'intérieur des territoires et accentuent la concertation entre les pays signataires, les différentes politiques étatiques d'admission se font nettement plus

restrictives eu égard au droit d'immigrer. Ainsi, la France, la République fédérale allemande, le Royaume-Uni, le Bénélux entre autres constatent une baisse générale des entrées depuis l'imposition de dispositifs légaux et réglementaires régissant sévèrement l'octroi du statut d'immigrant reçu et les mesures de regroupement familial. Un constat similaire se dresse à l'égard des réfugiés, dont la détermination du statut s'insère désormais dans ces politiques de maîtrise des flux. L'étude des tendances actuelles des mouvements de réfugiés met à mal les perceptions voulant que l'Union européenne ouvre grand ses portes aux demandeurs d'asile, puisqu'aucun de ses États ne figure parmi les dix premiers pays d'asile au monde (pp. 67-71). Dès le milieu des années 1990, la plupart des réfugiés du Tiers-Monde se dirigent en priorité dans les pays voisins, puisque les États de l'Europe communautaire assument la convergence de leurs politiques vers un contrôle plus hermétique de leurs frontières (p. 71) et le renforcement de la lutte contre les illégaux (p. 74). Sans nécessairement leur assurer un accueil plus généreux, l'expérience coloniale et les aléas de la Guerre froide influent également sur l'établissement des réseaux migratoires des réfugiés. En effet, la France veut ainsi dissuader les demandeurs d'asile provenant de ses anciennes colonies africaines et asiatiques. Quant à la République fédérale allemande, elle cherche désormais à maintenir les *Aussiedler*, ces ressortissants de langue et de culture allemandes vivant en Europe de l'Est et en Sibérie, sur place (pp. 80-81).

Secundo, *L'immigration en Europe* présente un aperçu des politiques d'in-

tégration des populations installées de longue date dans les sociétés d'accueil. Ici, Catherine Wihtol de Wenden souligne à raison les prérogatives de l'État-nation (p. 93), notamment avec l'octroi des droits de nationalité et de citoyenneté et avec sa gestion de l'intégration sociale et politique. Après une brève définition des concepts de nationalité et de citoyenneté (pp. 95-99), la démonstration relève les convergences et les dissemblances entre les pays européens, particulièrement en ce qui concerne les *jus solis* et *sanguinis*. Enfin, tout en doutant de la pertinence de la modélisation (pp. 121-122) et de la comparaison (p. 124) en cette matière, elle dresse l'inventaire des politiques d'intégration des populations nouvelles dans les principaux pays de l'Europe communautaire. Par ce procédé astucieux, plusieurs idées reçues se voient ainsi réfutées. Par la voie de la lutte contre le racisme, le judiciaire dicte souvent les mécanismes de l'intégration au Royaume-Uni (pp. 136-142). La conception ethnique de la nationalité est fortement contestée en Allemagne (pp. 142-145). Enfin, la perception univoque de l'Italie faisant la part belle à l'immigration clandestine et temporaire s'effrite sous le poids de la réalité empirique (pp. 145-148).

À la lecture de ce survol concis et documenté, deux critiques peuvent néanmoins être émises. Souvent posé comme un donné (v.g. pp. 14, 35, 92-93), le mythe d'une opinion publique xénophobe et frileuse, justifiant l'adoption des dispositifs légaux et réglementaires restrictifs, demanderait à être interrogé à la fois dans son existence empirique, dans ses éventuelles modalités d'évaluation et dans sa référence récurrente dans la rhétorique

politique. D'autres indicateurs moins médiatiques et plus pertinents, tels que les taux de mariages interethniques et d'adoption internationale, ou la mesure de phénomènes plus fluctuants comme les mutations et les transferts culturels, feraient apparaître des configurations politiques autrement plus complexes et nuancées. Par exemple en France, l'effondrement du Front national, qui était naguère le prétexte favori des partisans du contrôle migratoire et d'un octroi plus parcimonieux du droit de citoyenneté, milite d'ailleurs en faveur d'explications moins manichéennes des comportements sociaux, tout en faisant douter du caractère opératoire de cette si volatile opinion publique. À la décharge de l'auteure, il faut noter qu'elle se montre parfois consciente des limites explicatives de ce donné, comme en témoigne son portrait des relations quotidiennes entre immigrants et natifs en Italie (pp. 147-148).

À l'instar de plusieurs études sur le phénomène migratoire, *L'immigration en Europe* n'est malheureusement pas exempt de la déshumanisation du vocabulaire technique. Prenons pour exemple la terminologie des flux migratoires et des stocks, communément employée en démographie, assimilant le migrant soit à un déplacement de particules élémentaires ou à une marchandise entreposée. Ce faisant, son usage rhétorique n'est pas innocent. Il implique une représentation quantifiable et instrumentale du migrant, à laquelle des lois rationnelles peuvent être dégagées de l'analyse de ses comportements. Il n'est pas question d'en faire ici un quelconque procès à l'auteure qui, somme toute, reprend les ressources du vocabulaire technique pour un lectorat composé de tech-

niciens. Au-delà des considérations personnelles, la question renvoie à la conception même de la science et à son sujet d'étude. La poursuite de l'objectivité scientifique et la précision conceptuelle postulent-elles la rationalisation instrumentale des individus? Afin d'établir sa légitimité aux yeux des adeptes de l'utopie gestionnaire, le simoun du discours technologique doit-il dessécher le sujet des sciences sociales, soit l'être humain dans ses dimensions collectives? Il est là un débat sur l'usage humaniste du discours et sur ses prémisses analytiques, plus essentiel que les billevesées post-modernes, qu'il serait sain de soulever parmi la communauté scientifique.

Malgré ces quelques réserves, ce compendium des politiques européennes en matière d'immigration, par sa clarté et son apport aux connaissances, s'avère être un précieux outil pour le chercheur. Mieux, il répond de manière limpide à son objectif premier, celui de dégager nettement les contours de l'enjeu migratoire dans l'Union européenne.

Martin PAQUET

Département d'histoire et de géographie
Université de Moncton, N.-B., Canada

AFRIQUE

Civil Wars in Africa. Roots and Resolution.

ALI, M. Taisier et Robert O. MATHEWS
(dir.). Montréal/Kingston/Londres/
Ithaca, McGill-Queen's University
Press, 1999, 334 p.

Depuis leur accession à l'indépendance politique, les pays africains ont connu une profusion de guerres

civiles. Celles-ci ont commencé au Soudan en 1956, au Congo-Kinshasa en 1960, au Nigeria en 1967 et, aujourd'hui, dans une vingtaine de pays, ces guerres civiles ont des conséquences humaines et économiques désastreuses et leurs cicatrices politiques risquent de ne pas se refermer facilement. Les auteurs de ce livre ont analysé neuf de ces conflits qui se déroulent en Ouganda, en Éthiopie/Érythrée, au Rwanda, au Liberia, au Mozambique, en Somalie, au Soudan, au Zimbabwe et en Tanzanie. Par leur analyse de ces « mondes rebelles », les auteurs poursuivent deux objectifs : examiner dans un contexte comparatif leurs causes ; relever les nombreuses tentatives faites pour promouvoir la paix.

Quelles sont justement les causes de ces tragédies? La première des causes réside dans les déséquilibres structurels hérités de la colonisation, lesquels ont attisé et/ou renforcé les clivages ethniques, claniques et religieux. Sans y accorder toute l'importance, les auteurs de *Civil Wars in Africa* montrent, par exemple, comment en Ouganda, les Britanniques avaient favorisé le développement économique et social du sud de ce pays avec, pour conséquence, la migration des gens du Nord vers le Sud. Cependant, le recrutement des militaires, des membres de la police et d'autres services de sécurité était l'apanage des gens du Nord considérés comme des guerriers. Ils montrent également comment, au Rwanda, la tragédie humaine que connaît ce pays résulte de l'utilisation des mécanismes identitaires dont l'élaboration était déjà en germe dans le mode de colonisation du pays.